



ATELIER

#42

Service Public Déchets

Comment **analyser les coûts de vos marchés** de collecte et **savoir se comparer** aux autres collectivités régionales en régie et en prestation ?

Résultats de l'enquête régionale régie/prestation 2022



Jeudi 15 décembre 2022 > Visioconférence

PRESENTATIONS / INTERVENANTS



55 Participants connectés

- ADEME – Alice ANNIBAL JAMBET ALICE - alice.annibaljambet@ademe.fr
- ORD&EC – Céline GIDEL cgidel@maregionsud.fr
- INDIGGO – Agnès VITRÉ - a.vitre@inddigo.com / Rémi CHATELAIN - r.chatelain@inddigo.com / Alex THIBAUD - a.thibaud@inddigo.com
- REGION - Arthur de CAZENOVE - adecazenove@maregionsud.fr

REGION
Eléments de contexte

22 millions de tonnes de déchets produits en région en 2020 et 800 unités de gestion sur le territoire

- ✓ 16 millions de tonnes de déchets inertes
- ✓ 5,6 millions de tonnes de déchets non dangereux non inertes
- ✓ 0,7 million de tonnes de déchets dangereux

Dont 3,6 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés par les services publics (cf. présentation ORD&EC)



Quelles préconisations sur la connaissance des coûts et ses enjeux pour les collectivités ?

FAIRE EVOLUER LES COMPORTEMENTS

- ✓ 100 % de collectivités régionales disposant d'une connaissance parfaite des coûts en 2022 via l'application «*comptacoût@*» (accompagnement ADEME) / Seules 3 collectivités ne disposent de matrice coûts (sur 62)
- ✓ 1,7 M d'habitants en 2025 et une première étape de 1,1 M d'habitants couverts d'ici 2020 par une tarification incitative / Une dizaine de collectivités engagés en 2022
- ✓ Généraliser la Redevance Spéciale à l'horizon 2022 / Mis en œuvre par plus de 50% des 62 collectivités (EPCI/Syndicats) (représentants plus de 60% de la population régionale)

Des résultats encourageants !





Dans le cadre du dispositif ADEME autour de la connaissance des coûts, une enquête sur les coûts des différents services de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés a été engagée par Inddigo (animateur de ce dispositif sur La région). Toutes les collectivités ont été sollicités pour répondre à cette enquête très fine et poussée sur les structures des coûts des services en régie ou ceux organisés par des prestataires.

Merci encore de la participation des 40 collectivités qui nous ont retourné leurs questionnaires.

Elle permet de disposer d'un référentiel de prix lors des renouvellements de marchés.

Les éléments présentés permettent de fournir des éléments sur les thématiques suivantes :

- Quels sont les modes d'organisation (entre régie / prestation / mixte) selon chaque flux ?
- Comment se situent les coûts de la régie par rapport à la prestation ? Sur la région, comme au niveau national, ils semblent assez proches.
- Collecte-t'on globalement plus en prestation qu'en régie ? C'est l'inverse, les quantités de DMA collectées en régie sont plus importantes d'environ 20 kg/hab.an qu'en prestation.
- Concernant les OMR, la collecte en prestation présente des coûts par habitant 20% supérieurs à la collecte en régie.
- L'analyse de la collecte des OMR en régie donne des indicateurs sur le mode de collecte, les modalités d'organisation selon les typologies d'habitat, l'âge moyen du parc de véhicules et le nombre de kilomètres par tournée, les carburations choisies, l'organisation majoritaire entre simple ou double poste, nombre d'encadrant par équipe de collecte, temps de travail moyen journalier pour les ripeurs, pratiques du fini-partis, taux d'absentéisme et accidents du travail...).
- Concernant le flux OMR, pour les collectes en prestation, de nombreux indicateurs sont également fournis : forme des prix pour des collectes en porte à porte ou en apport volontaire, hétérogénéité des prix de collecte en €/t selon le mode de collecte, selon les fréquences de collecte ou encore le type d'habitat. Sont également fournis les durées fermes de marchés et les durées maximales...
- Des informations sont également présentées en détail sur d'autres thématiques :
 - Les modalités de traitement des OMR
 - La gestion (haut de quai, transport et traitement) des flux en déchèteries
 - Les incivilités
 - ...

4 documents de synthèse accessibles à l'ensemble des collectivités sont disponibles depuis mars 2023 : [Organisation](#) / [Régies](#) / [Incivilités](#) / [Comparaison](#).

INFOS PRATIQUES

<http://www.lifeipsmartwaste.eu/>

➔ [Supports de l'atelier n°42 - Coûts collecte déchets](#)

➔ [REPLAY Atelier n°42 COUTS](#)

- Fiche thématique n°2 : [02 - FICHE TI NV DEF MAJ 281122.pdf \(lifeipsmartwaste.eu\)](#)
- Une synthèse sur les DMA en 2020 en région : [ZOOM 1 - Collecte DMA - 2020.pdf \(ordeec.org\)](#)
- Pour aller plus loin sur les DMA en région : https://www.ordeec.org/fileadmin/user_upload/Chapitre_1_-_Dechets_menagers_et_assimiles_DMA_-_Tableau_de_bord_2020.pdf
- Les liens vers OPTIGEDE pour les référentiels des coûts : [Analyser \(outils, animations, référentiels\) | Optigede - Ademe](#)
Analyser (outils, animations, référentiels) Outils
- Le référentiel des coûts à l'échelle régional en 2020 : https://www.ordeec.org/fileadmin/user_upload/REF_PACA_2020_VF.pdf
- ADEME : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5637-couts-de-gestion-des-dechets-alimentaires-des-producteurs-non-menagers.html> - Coûts de gestion des déchets alimentaires des producteurs non ménagers
- Caractérisations à observatoire-dechets@maregionsud.fr



ATELIER

#42